

Déclaration de Paris de l'IHEU

Cette déclaration a été adoptée, à l'unanimité, par 300 participants au XVIème congrès international de l'Union Internationaliste Humaniste et Laïque (IHEU) lors de sa séance plénière du 7 juillet 2005. Ce congrès a rassemblé des participants de plus de 30 pays venus des cinq continents. Il a été organisé par la Fédération nationale de la Libre Pensée française..

Il s'est tenu à l'UNESCO et à l'Université de la Sorbonne.. Il a été organisé conjointement avec la commission française de l'UNESCO et salué officiellement par la direction de l'UNESCO. Les responsables de l'IHEU ont été reçus officiellement à la questure de l'Assemblée nationale par monsieur Jean Le Garrec, député de la République française, libre penseur.

* * *

Le 16^{ème} congrès mondial s'est tenu à Paris du 5 au 7 juillet 2005 pour commémorer le centième anniversaire de la loi française de séparation des Eglises et de l'Etat du 9 décembre 1905. S'appuyant sur l'héritage de la Révolution nord- américaine, sur le Premier Amendement de la Constitution des Etats-Unis (1791) et sur la Révolution mexicaine, cette loi française a marqué l'avènement du mouvement de laïcisation initié par les Lumières et la Révolution française pour mettre l'Homme au cœur de sa destinée.

Partout dans le monde, sur tous les continents, depuis des siècles, les humanistes ont agi et continuent d'agir pour le triomphe de la liberté de conscience. Celle-ci est fondatrice de l'émancipation humaine et ne peut être dissociée de la lutte pour les libertés démocratiques.

« L'Homme est la mesure de toute chose » disait Protagoras, il y a des millénaires dans la Grèce antique, patrie fondatrice de la notion de citoyenneté.. Dans l'Inde ancienne, 600 ans avant l'ère vulgaire, ce principe humaniste était déjà affirmé par les anciens Carvakas (en résumé) : « La morale est un phénomène de la nature. C'est une convention sociale, une commodité et non un commandement divin. Il n'est aucunement nécessaire d'exercer un contrôle sur les instincts et les émotions. Ce sont les ordres de la nature. L'objectif de la vie est de vivre et le bonheur reste la seule sagesse ».

L'Homme, c'est d'abord sa conscience et sa liberté d'en user selon son choix. Aucune contrainte politique, culturelle, religieuse, économique, étatique n'a de fondement légitime pour interdire ou limiter la liberté de conscience des êtres humains.

Il ne peut y avoir de liberté de conscience là où les religions dominant de leur empreinte les sociétés. La laïcité, c'est l'exigence des droits égaux pour ceux qui font partie d'une religion comme pour ceux qui n'en font partie d'aucune. Les humanistes ont toujours soutenu les actions visant à construire la laïcité des sociétés et des institutions en exigeant ce principe d'égalité pour les croyants et les non-croyants.

Pour l'IHEU, et ses organisations membres, l'Etat doit être laïque, c'est-à-dire ni religieux, ni athées. Demander qu'il y ait une véritable égalité démocratique reconnue par la loi entre les croyants et les humanistes ne signifie nullement que les associations adhérentes à l'IHEU mettent sur le même plan philosophique tous les points de vue. Nous n'avons aucun devoir de respect envers des affirmations absurdes et réactionnaires, quelle que soit leur ancienneté ; le véritable humanisme est l'exercice de la liberté de conscience par la méthode du libre examen.

La conquête des mêmes droits pour tous est un pas positif en direction de la laïcisation et la séparation des religions et de l'Etat est un moyen nécessaire pour cela. Les garanties laïques ne doivent donc pas être simplement légales, elles doivent être constitutionnelles - sans cette disposition institutionnelle comment garantir la liberté de conscience égale pour tous ? Une loi sans garantie constitutionnelle peut être remplacée par un simple changement de majorité. C'est pourquoi la séparation institutionnelle des religions et des Etats, partout dans le monde, est une revendication de l'IHEU. C'est la lumière qui éclaire le chemin des peuples et des nations. L'histoire de chaque peuple, de chaque nation est différente par nature. Il y a des pays, comme les USA où l'Etat est laïque, mais non la société. En France, par la loi de 1905, l'Etat et l'Ecole publique sont laïques et les citoyens ont une véritable liberté de conscience. Il y a autant d'histoires différentes qu'il y a de pays différents

Pour l'IHEU, chaque chemin, emprunté par les différents peuples et nations doit aboutir à l'avènement de la séparation des religions et des Etats. Tout acquis laïque doit être préservé, défendu et étendu pour cela. C'est pourquoi, le 16^{ème} Congrès mondial de Paris de l'IHEU décide de faire de la séparation des religions et des Etats un de ses axes internationaux d'action. Le 16^{ème} congrès mondial de l'IHEU s'est tenu à Paris du 5 au 7 juillet 2005, dans les locaux de l'UNESCO et de l'Université de la Sorbonne - deux hauts lieux qui ont été les témoins de l'histoire de la lutte pour l'avènement d'un humanisme éclairé, libérateur du monde - s'engage à combattre pour la séparation authentique de la religion et de l'Etat partout dans le monde.

* * *

<p><u>Pour tout contact</u> : Christian Eyschen, représentant de l'IHEU à l'UNESCO. Tel : 06 07 05 46 44. Fax : 01 45 06 66 23. Courriel : »christian.eyschen@wanadoo.fr«</p>
